



### Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/51/7/Add.1 9 octobre 1996 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session Point 116 de l'ordre du jour

### BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

### Deuxième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

- 1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport intérimaire du Secrétaire général sur le budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997, soumis en application du paragraphe 2 de la résolution 50/230 de l'Assemblée générale, en date du 7 juin 1996 (A/C.5/50/57/Add.1). Au cours de cet examen, il a consulté des représentants du Secrétaire général qui lui ont fourni des informations complémentaires.
- 2. Le rapport du Secrétaire général fait suite à celui qu'il avait publié en mars (A/C.5/50/57) conformément à la résolution 50/214 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1995. Le contexte dans lequel le premier rapport se situait est exposé aux paragraphes 2 à 6 du rapport connexe du Comité consultatif (A/50/7/Add.16). Au paragraphe 8, le Comité faisait observer :
  - "8. ... le Secrétaire général a été invité à faire dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 des propositions d'économies qu'examinerait l'Assemblée générale, tout en s'assurant que ces économies n'affecteraient pas l'exécution intégrale des activités et programmes prescrits. Ce rapport (A/C.5/50/57) est de nature générale, et il tente bien, dans le court laps de temps disponible, d'apporter une première réponse à la demande formulée par l'Assemblée générale au paragraphe 7 de sa résolution 50/214. Le Secrétaire général a informé le Comité qu'un rapport plus détaillé serait soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session. Le Comité consultatif espère que, dans ce nouveau rapport, le Secrétaire général suivra une méthode cohérente en gardant à l'esprit les autres rapports que l'Assemblée générale lui a demandés dans la résolution 50/214... À cet égard, le Comité consultatif espère que les mesures d'efficacité seront chaque fois que possible uniformément appliquées dans l'ensemble du Secrétariat."
- 3. Comme il a été indiqué plus haut, le rapport publié par le Secrétaire général en mars 1996 (A/C.5/50/57) était un rapport intérimaire et, dans ce

document, il informait l'Assemblée générale qu'une réduction totale d'environ 140 millions de dollars apparaissait alors réalisable. Dans son rapport (A/50/7/Add.16), le Comité consultatif concluait :

- "39. Il ressort à l'évidence du rapport du Secrétaire général et du témoignage de ses représentants qu'il est impossible de procéder à des réductions de l'ampleur envisagée sans réduire des services ni entraîner des retards et des reports pour certains programmes (voir le résumé du document A/C.5/50/57)... Le Comité consultatif estime de ce fait que l'aspect le plus important à prendre en compte est la difficulté qu'il y a à appliquer intégralement la résolution 50/214 de l'Assemblée générale comme on l'avait envisagé.
- 40. De plus, il n'apparaît nullement évident au Comité que l'on puisse effectivement réaliser les 140 millions de dollars d'économies annoncées globalement dans le rapport du Secrétaire général... Si le but essentiel est de réaliser des réductions de coûts de l'ampleur exigée jusqu'à présent, il est indispensable, si l'on veut éviter une détérioration générale de la qualité de toutes les activités que mène actuellement l'Organisation, de procéder à une révision des programmes permettant de faire exécuter les activités prioritaires. Le Comité consultatif estime que les organes intergouvernementaux compétents devraient réexaminer le programme de travail pour l'exercice biennal 1996-1997 afin de donner au Secrétaire général des directives claires, qu'il inclurait dans son prochain rapport.
- 41. Le Comité consultatif a fait valoir à cet égard depuis plusieurs années la nécessité d'une plus grande participation des organismes spécialisés au processus de planification et de programmation dans leur domaine de compétence [voir par exemple les paragraphes 71 et 72 du premier rapport du Comité consultatif sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/50/7)]. Il faut, de l'avis du Comité, qu'un dialogue s'instaure de manière que le Secrétariat comme les organes délibérants compétents sachent ce qu'ils peuvent attendre les uns des autres dans les mois à venir, ce qui est indispensable si l'on veut que le débat à la cinquante et unième session (à l'occasion du prochain rapport du Secrétaire général sur la question) donne véritablement des résultats."
- 4. Dans sa résolution 50/230, l'Assemblée générale, ayant examiné le rapport intérimaire du Secrétaire général (A/C.5/50/57) et le rapport connexe du Comité consultatif (A/50/7/Add.16), a approuvé les conclusions et recommandations du Comité consultatif, prié le Secrétaire général de présenter un rapport contenant des propositions visant à réaliser les économies demandées dans la résolution 50/214 de la manière indiquée au paragraphe 16 du rapport du Comité (A/50/7/Add.16) et prié également le Secrétaire général de veiller à ce que, en attendant qu'elle ait examiné son rapport, tous les programmes et activités prescrits soient exécutés intégralement. Après avoir étudié le dernier rapport du Secrétaire général, le Comité constate que la situation n'a guère changé. D'ailleurs, le présent rapport doit être lu en parallèle avec celui qui a été publié sous la cote A/50/7/Add.16 car les observations et conclusions formulées

dans ce rapport restent valables dans une large mesure et doivent être réitérées.

- 5. En dépit du fait qu'au paragraphe 14 de son rapport actualisé (A/C.5/50/57/Add.1), le Secrétaire général mentionne la possibilité de réaliser des économies supplémentaires d'un montant de 14 millions de dollars (portant ainsi le total au niveau exigé par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/214), le dilemme fondamental dont le Secrétaire général n'est pas entièrement responsable subsiste, à savoir la nécessité de concilier des économies substantielles et l'exécution intégrale des activités et programmes prescrits.
- 6. L'idée qui se dégage du rapport du Secrétaire général est qu'il serait possible de réaliser des économies en apportant des modifications aux programmes et en réduisant les effectifs, et que les gains d'efficacité devraient permettre d'atténuer leurs incidences sur la qualité des prestations qui ont trait à l'exécution des programmes. Le Comité consultatif estime cependant que le rapport du Secrétaire général ne corrobore pas ce point de vue. De surcroît, comme il est indiqué plus loin, le rapport ne répond pas de manière satisfaisante à un certain nombre de questions spécifiques, entre autres :
- a) La question des vacances de poste : quels sont ces postes et comment ont-ils été libérés?
  - b) La portée du contrôle exercé par des organes intergouvernementaux;
- c) La question des mandats supplémentaires au regard des résolutions 50/231 et 50/232 de l'Assemblée générale en date du 7 juin 1996;
  - d) La question des programmes reportés.

### Modification des programmes

- 7. Le dilemme auquel le Secrétaire général est confronté, mentionné au paragraphe 5 ci-dessus, apparaît clairement au paragraphe 5 du rapport du Secrétaire général (A/C.5/50/57/Add.1), où il est dit, d'une part :
  - "5. On se souviendra que l'Assemblée générale a décidé que les économies demandées par elle pour l'exercice 1996-1997 ne seraient pas réalisées au détriment de la pleine exécution des activités prescrites, et a prié le Secrétaire général de faire en sorte que les économies qu'il proposerait soient réparties de façon juste, équitable et non sélective entre tous les chapitres du budget-programme. C'est le principe sur lequel le Secrétaire général s'est fondé pour formuler les propositions contenues dans son rapport du mois de mars et dans le présent additif..."

### Et, d'autre part :

"... on prévoit que le programme de travail approuvé figurant dans le budget-programme, tel qu'il a été modifié par la résolution 50/214, sera intégralement exécuté, sous la seule réserve des aménagements

indiqués dans le présent rapport, qui sont indispensables pour pouvoir exécuter les activités en restant dans les limites des ressources disponibles."

- 8. Les réductions envisagées sont présentées selon un schéma de répartition par programme. On donne cependant très peu d'informations sur les incidences budgétaires connexes, les raisons qui ont conduit à proposer telle modification plutôt que telle autre et l'impact de ces modifications sur l'exécution des programmes. Il convient de rappeler qu'au paragraphe 16 de son rapport A/50/7/Add.16, le Comité consultatif avait demandé que le prochain rapport du Secrétaire général soit assez détaillé pour permettre à l'Assemblée générale de prendre les décisions conformes à sa résolution 50/214. Or, de l'avis du Comité, on n'a guère avancé depuis le rapport du mois de mars pour ce qui est d'étayer les incidences financières des modifications envisagées et d'analyser l'impact des mesures suggérées sur l'exécution des programmes. Le Comité tient à souligner que le Secrétaire général doit justifier les réductions envisagées comme il le ferait pour des augmentations.
- 9. À plusieurs endroits, le rapport du Secrétaire général semble poser des questions au lieu d'apporter des réponses. Au paragraphe 10, le Secrétaire général déclare :
  - "10. Si les compressions de personnel influent directement sur la fourniture de certains services et l'exécution de certains produits, les autres réductions ont le plus souvent des effets indirects elles risquent de toucher surtout les activités intermédiaires, plus que le produit final. Dans le cas des voyages, par exemple, elles peuvent compromettre la collecte de données, les travaux de recherche, les consultations avec les gouvernements et la participation à des réunions. En ce qui concerne les consultants, elles peuvent obliger à limiter la portée des analyses préludant aux rapports et études, et à se passer des services d'experts jugés nécessaires dans certains domaines spécialisés. La réduction des frais généraux de fonctionnement a des incidences sur les services, la gestion des bâtiments et les communications. Pour ce qui est des fournitures, la baisse peut avoir des répercussions sur les travaux d'imprimerie."

De l'avis du Comité consultatif, le rapport du Secrétaire général ne montre pas clairement comment l'ONU pourra s'acquitter des mandats qui lui ont été confiés par les organes intergouvernementaux compétents malgré de nombreux reports, retards, et annulations dans les programmes approuvés.

- 10. De surcroît, le rapport du Secrétaire général ne permet pas de déterminer si les modifications envisagées dans les programmes ont un caractère arbitraire ou fortuit ou si elles sont le fruit d'une décision fondée sur une analyse qualitative, prise par le Secrétariat ou à l'issue d'une consultation intergouvernementale (voir par. 21 ci-dessous). Aux paragraphes 11 à 18, le Comité consultatif décrit certains des problèmes qu'il a rencontrés.
- 11. Par exemple, au chapitre premier (Politique, direction et coordination d'ensemble) du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997<sup>1</sup>, on annonce des retards dans l'établissement des comptes rendus analytiques des séances du

Groupe de vérificateurs externes des comptes et de la session extraordinaire du Comité des commissaires aux comptes. De l'avis du Comité consultatif, ces retards auront inévitablement pour effet de différer la transmission du rapport des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale; les répercussions que cela entraînera pour l'Assemblée sur son aptitude à s'acquitter de ses propres fonctions n'ont pas été analysées.

- 12. Dans le cadre du chapitre 3B (Opérations de maintien de la paix et missions spéciales), le Secrétaire général prévoit une réduction du nombre d'observateurs militaires déployés. Il ne fait toutefois pas référence aux recommandations que le Comité consultatif avait formulées au paragraphe II.31 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/50/7)², tendant à ce que "l'on continue d'examiner les ressources de l'ONUST, notamment ses ressources humaines, en vue d'obtenir les meilleurs résultats au moindre coût, et que l'on étudie la possibilité de réaliser des économies supplémentaires".
- 13. Ainsi, le Comité consultatif note qu'il est prévu de supprimer "un cours de formation à l'intention de ressortissants de pays en développement sur la télédétection, les télécommunications, la météorologie par satellite et les sciences spatiales" au sous-programme du chapitre 4 consacré aux utilisations pacifiques de l'espace, et de réduire "les moyens nécessaires à l'analyse des statistiques relatives aux pays les moins avancés utilisés par le Comité pour la planification du développement et à la mise au point d'un indice de vulnérabilité pour les petits États insulaires en développement" à la rubrique C.2, programme A, Développement durable, du chapitre 7A. Le Comité consultatif doute que les modifications proposées soient compatibles avec la disposition figurant au paragraphe 12 de la section II de la résolution 50/214 adoptée par l'Assemblée générale le 23 décembre 1995, où le Secrétaire général est prié "de veiller à ce que des ressources suffisantes soient allouées, dans le budget-programme pour 1996-1997, aux activités concernant expressément les pays les moins avancés".
- 14. Quant à l'économie de 7,7 millions de dollars prévue au chapitre 10A relatif à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), aucune explication n'est donnée sur les réductions prévues pour arriver à ce chiffre, ni sur leurs incidences éventuelles sur le programme. Le Secrétaire général précise néanmoins ce qui suit :

"Le programme de travail de la CNUCED est en train d'être révisé compte tenu des décisions prises récemment par la Conférence à sa neuvième session. Une fois reformulé, le programme de travail de 1996-1997 sera présenté au Conseil du commerce et du développement. On s'attend à ce que le programme révisé adopté par la Conférence à sa neuvième session puisse être mis en oeuvre dans la limite des ressources réduites grâce, notamment, aux gains d'efficacité résultant de l'étude en cours."

Le Comité consultatif croit savoir que le Conseil du commerce et du développement a prévu de se réunir en octobre 1996.

- 15. Au sous-programme 1, Comptabilité générale et informations financières du chapitre 26B, Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, on prévoit, entre autres choses, que la publication des états financiers semestriels sera retardée et qu'un certain nombre d'autres états ne seront plus publiés. Il n'est pas précisé dans quelle mesure ces modifications résultent du pourcentage de postes vacants au Bureau, ni si d'autres facteurs entrent en jeu faible utilité de ces états financiers pour les lecteurs ou mise en place du Système intégré de gestion, par exemple.
- 16. Le Comité consultatif fait également observer que la réduction de services tels que les services d'appui électronique et les services de conférence peut gêner l'exécution de programmes relevant des départements organiques et se traduire par des retards, des reports et des annulations qui viendraient s'ajouter à celles déjà prévues dans le rapport du Secrétaire général (A/C.5/50/57/Add.1). Ainsi, une réduction des activités d'assistances aux utilisateurs et des services d'entretien de l'ordinateur central de New York pourrait entraîner des baisses de productivité dans l'ensemble du Secrétariat; des coupes dans le programme d'entretien des bâtiments se traduiront peut-être, lors d'exercices ultérieurs, par des dépenses sans commune mesure avec les économies attendues pour l'exercice en cours (voir également A/50/7/Add.16, par. 19). Le Comité consultatif s'est fait communiquer la liste des travaux d'entretien devant être reportés. Elle est reproduite à l'annexe I du présent rapport.
- 17. Le fait de réduire la capacité des services de traduction et des services de publication (chap. 26E) peut entraîner des retards supplémentaires dans la présentation des documents demandés par l'Assemblée générale. Décider qu'il n'y aura "pas de ressources pour la tenue de réunions non prévues au calendrier qui seraient approuvées au cours de l'exercice biennal" n'aura sans doute qu'un effet marginal sur les dépenses et risque en revanche de perturber les activités dans la mesure où les réunions visées sont généralement programmées compte tenu de la capacité existante des services de conférence, et ont souvent pour objet d'examiner des programmes de travail et diverses questions importantes budgétaires, financières et autres. En conséquence, le Comité consultatif renouvelle les observations et recommandations concernant les propositions de réduction des services d'appui qu'il a formulées aux paragraphes 17, 20, 22 et 37 du document A/50/7/Add.16.
- 18. Dans son rapport, le Secrétaire général prévoit de modifier un certain nombre d'activités approuvées, sans donner l'intitulé exact de celles-ci ni préciser l'étendue des changements envisagés. Le Comité consultatif a demandé qu'on lui communique les informations voulues sur les activités en question; ces renseignements sont reproduits à l'annexe II du présent rapport.
- 19. Le Comité consultatif estime que, dans nombre de cas, les modifications des programmes proposées dans le rapport du Secrétaire général auraient pu être décrites et justifiées de manière beaucoup plus précise si elles découlaient d'un réexamen de ces programmes par les organes intergouvernementaux compétents. Le Comité consultatif rappelle à cet égard l'observation qu'il a formulée au paragraphe 40 du document A/50/7/Add.16 (voir par. 3 ci-dessus).

- 20. Le Comité consultatif a demandé des précisions sur l'analyse des programmes effectuée jusque-là par des organes intergouvernementaux en vue de réduire les dépenses budgétaires. Les informations qu'il a reçues figurent à l'annexe III du présent rapport. Il aurait été très utile qu'elles figurent dans le rapport du Secrétaire général. L'annexe III montre que quelques organes ont procédé à ce type d'analyse, notamment certaines des commissions économiques régionales. Ainsi, un certain nombre d'organes subsidiaires de la Communauté économique pour l'Europe (CEE) ont examiné et adopté les modifications de leur programme de travail approuvé et d'autres ont entamé le processus. Les modifications du programme de travail approuvé de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont été examinées et entérinées par celle-ci à sa cinquante-deuxième session, en avril 1996, non sans que la Commission ait exprimé ses inquiétudes quant à l'incidence des changements apportés dans les domaines prioritaires. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a invité son Secrétaire exécutif à réexaminer le programme de travail approuvé pour 1996-1997, en collaboration étroite avec son bureau. Comme il est indiqué à l'annexe III, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a pris note de la réduction des produits figurant dans son programme de travail approuvé pour 1996-1997. Le Comité consultatif a été informé ultérieurement qu'au cours de la vingt-sixième session ordinaire de la Commission (15-20 avril 1996), le Secrétariat avait informé les États Membres des coupes budgétaires décidées pour l'exercice et des produits qui seraient supprimés de ce fait. La Commission a été informée que ces produits concernaient des domaines d'activité non prioritaires. On ne lui a pas communiqué la liste détaillée des produits supprimés et elle ne l'a pas demandée.
- 21. Cela étant, dans de nombreux domaines, on ne peut savoir, à la lecture du rapport du Secrétaire général dans quelle mesure les organes intergouvernementaux ont réexaminé leurs programmes de travail, ni s'ils se sont expressément prononcés sur la suppression, le report ou la modification de programmes approuvés. Dans bien des cas, il est impossible de déterminer si les modifications touchant les programmes ont été proposées par le Secrétaire général ou découlent d'un réexamen des activités par les organes intergouvernementaux.
- 22. Les représentants du Secrétaire général ont indiqué au Comité consultatif qu'il était souvent difficile d'identifier les décisions des organes délibérants qui constituaient un mandat. Le Comité estime qu'en cas de doute, le Secrétariat doit demander l'avis de l'organe intergouvernemental compétent, en ayant à l'esprit qu'un mandat est ce qui définit les objectifs à atteindre dans un délai donné. Pour atteindre ces objectifs, le Secrétaire général a fréquemment le choix des moyens. Le Secrétariat se doit de réexaminer de près les produits afin de faire la distinction entre ceux qui relèvent de sa seule initiative et ceux qui ont été expressément demandés par l'organe intergouvernemental compétent. Le Comité consultatif rappelle à cet égard qu'au paragraphe 18 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice 1996-1997<sup>2</sup>, il a déclaré que tout en sachant que le budget de l'Organisation était établi, depuis toujours, selon la méthode "additive", il estimait que "la base de ressources devrait faire l'objet d'un examen approfondi afin de s'assurer que seules les ressources nécessaires au fonctionnement de l'Organisation, compte tenu des mandats qui lui ont été confiés, y figurent".

Le rapport du Secrétaire général ne permet pas de déterminer clairement dans quelle mesure cette recommandation a été suivie.

- 23. Le Comité consultatif rappelle également à cet égard les directives formulées par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de la section II de sa résolution 50/214 (voir également A/50/7/Add.16, par. 7).
- 24. Le Comité consultatif s'est enquis de la manière dont le Secrétaire général comptait procéder pour exécuter les activités différées ou reportées mais il n'a pas obtenu de réponse. Il souligne qu'il faudra nécessairement statuer sur la place à faire à ces activités dans les budgets des prochains exercices biennaux, les termes utilisés pour les désigner impliquant qu'il faudra prévoir ultérieurement des crédits pour les exécuter. Au paragraphe 23 du document A/50/7/Add.16, le Comité a indiqué à ce sujet qu'il croyait savoir que, "à moins que l'Assemblée générale ou tout autre organe intergouvernemental compétent n'en décide autrement, l'ajournement d'une activité implique en principe un report de l'activité en question à l'exercice biennal suivant". Il a l'intention de revenir sur cette question lorsqu'il examinera le plan général du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999; il espère que les renseignements détaillés qu'il a demandés au sujet des activités différées ou reportées lui seront alors communiqués.

### Compressions d'effectifs

25. Comme le Secrétaire général l'a indiqué au paragraphe 6 de son rapport, les nouvelles minorations tiennent pour l'essentiel au fait que le pourcentage de postes vacants a été jusqu'à présent plus élevé que prévu et devrait, selon toute probabilité, le rester jusqu'à la fin de l'exercice biennal. Ayant demandé des précisions sur ce point, le Comité consultatif a été informé que les taux de vacance de postes au 30 juin 1996 s'élevaient à 11,8 % pour la catégorie des administrateurs et 7,0 % pour celle des agents des services généraux. Il s'est fait fournir des renseignements supplémentaires sur les pourcentages de postes vacants des deux catégories par chapitre du budget, renseignements qui figurent à l'annexe IV du présent rapport, ainsi que sur l'évolution du nombre de postes vacants au titre du budget ordinaire, renseignements que l'on trouvera à l'annexe V. Le Comité rappelle que les services sont assurés à la fois par des fonctionnaires occupant les postes approuvés et par du personnel engagé au titre des ressources prévues pour le personnel temporaire et les consultants. Il note que les postes occupés sont répartis entre des fonctionnaires engagés pour des périodes de courte durée ou de durée déterminée et des fonctionnaires titulaires de nominations à titre permanent. À ce propos, il rappelle qu'il a noté, au paragraphe 30 de son rapport publié sous la cote A/50/7/Add.16, qu'au 21 décembre 1995, un effectif total de 482 personnes avait été mis à la disposition de l'Organisation, par des gouvernements notamment, pour des durées variables. Comme il en avait formulé l'opinion à l'époque, "s'il est vrai que les compétences et les contributions apportées par ce personnel sont utiles, le Comité consultatif met néanmoins en garde contre le danger d'une perte des acquis institutionnels de l'Organisation pour certaines fonctions importantes spécifiques à ses programmes et activités. Il préconise également une représentation géographique plus large pour cette catégorie de personnel."

26. La question des postes vacants est un des éléments essentiels de l'opération en cours. Aussi le Secrétaire général aurait-il dû inclure dans son rapport un exposé complet de la façon dont il comptait se servir des vacances de poste pour réaliser des économies. De toute évidence, il n'est pas nécessaire, pour parvenir à la moyenne de 6,4 % prescrite par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/214, de maintenir le pourcentage de postes d'administrateur vacants à 11,8 % jusqu'à la fin de l'exercice biennal. Comme on le voit à l'annexe IV du présent rapport, le taux de vacance de postes de la catégorie des administrateurs est passé de 6,9 % au 31 décembre 1995 à 7 % au 31 janvier 1996. À cet égard, le Comité rappelle ce qu'il écrivait au paragraphe 29 de son rapport publié sous la cote A/50/7/Add.16:

"Il tient à faire observer que, à la différence du taux de vacance applicable à la catégorie des services généraux, celui qui est envisagé pour les administrateurs résulte d'une initiative du Secrétariat visant à réaliser les économies supplémentaires exigées d'un montant de 104 millions de dollars et n'a pas été expressément imposé par l'Assemblée générale. De l'avis du Comité, le Secrétaire général aurait dû mieux justifier la nécessité d'augmenter le taux de vacance de postes applicable aux administrateurs par rapport à d'autres économies possibles dans les dépenses autres que de personnel, car cette mesure peut avoir des répercussions sur les programmes prescrits par les organes délibérants. De surcroît, la question du recrutement pour les nouveaux postes que l'Assemblée générale a établis lors de l'examen du projet de budget-programme reste à élucider."

Il faudrait non seulement expliquer comment le recours aux vacances de poste se rapporte aux gains d'efficacité exigés par l'Assemblée générale, mais aussi donner des précisions sur l'utilisation de cette solution pour dégager les ressources nécessaires à l'exécution des nouveaux mandats (voir plus bas, par. 35 et 36).

Au paragraphe 8 du rapport du Secrétaire général, le Comité consultatif note que l'on comptait appliquer un certain nombre de mesures pour augmenter le nombre de postes vacants, notamment le gel du recrutement, le recours aux transferts latéraux et les départs involontaires. Le rapport du Secrétaire général aurait dû définir clairement les critères en fonction desquels ces mesures devaient être appliquées, particulièrement en ce qui concerne les départs involontaires. Le Comité fait observer que les incidences néfastes de ces derniers, y compris sur le plan financier, risquent bien de l'emporter sur les économies budgétaires qu'ils sont censés permettre. Il réitère l'opinion qu'il avait formulée au paragraphe 31 de son rapport publié sous la cote A/50/7/Add.16, selon laquelle "on pourra obtenir le taux de vacance requis en exploitant l'érosion naturelle des effectifs, en appliquant strictement l'âge de départ à la retraite, en gelant le recrutement et en instituant un programme de transferts latéraux du personnel. Vu la situation financière actuelle de l'Organisation, il semble qu'un programme de départ anticipé n'aurait guère d'utilité pour ce qui est de réaliser des économies. Si le programme de cessations de services volontaires et involontaires vise plutôt à améliorer la qualité globale du personnel, le Comité consultatif estime qu'il n'est pas sous sa forme actuelle conçu en fonction de cet objectif."

- 28. Le Comité consultatif estime donc que le Secrétaire général ne devrait pas avoir recours à des départs involontaires dans le seul but de réaliser des économies budgétaires, puisque l'Assemblée générale n'a pas décidé de supprimer des postes et qu'elle n'a pas encore examiné les propositions du Secrétaire général concernant la compression du budget, notamment en ce qui concerne le relèvement du pourcentage de postes vacants au-dessus de 6,4 % pour la catégorie des administrateurs. À ce propos, le Comité recommande qu'il soit précisé dans l'article 9.1 du Statut du personnel qu'une "réduction du personnel" ne peut intervenir qu'à la suite de la suppression de postes, étant entendu en outre que toute variation du nombre de postes inscrits au budget ordinaire, qu'il s'agisse d'en créer ou d'en supprimer, doit être expressément approuvée par l'Assemblée générale. D'autre part, si le Secrétaire général s'efforce d'atteindre sur le papier un certain pourcentage de postes permanents vacants, il devrait éviter que cela ne conduise en fait à ce que l'on ait recours à des surnuméraires. De plus, les décisions concernant l'imposition de départs involontaires devraient être prises en tenant compte comme il convient de la responsabilité qui incomberait aux fonctionnaires de rang supérieur quant aux répercussions financières ou autres de leurs décisions, dans le cas où celles-ci feraient l'objet d'un recours devant une autorité judiciaire ou administrative.
- 29. Quant au programme de départ anticipé, le Comité consultatif rappelle les renseignements et observations qui figurent au paragraphe 32 de son précédent rapport (A/50/7/Add.16). Il croit comprendre que ce programme a pris fin début 1996 et que le montant total des versements pour la période 1995-1996 s'est élevé à 40,2 millions de dollars (pour 425 personnes concernées), dont 14,7 millions versés en 1996.
- 30. Le Comité consultatif a demandé combien de fonctionnaires avaient été mutés de postes inscrits au budget ordinaire à d'autres types de poste (notamment dans les opérations de maintien de la paix) pour augmenter le nombre de postes vacants au titre du budget ordinaire, mais il n'a pas reçu de réponse. Il fait observer que dans bien des cas l'Organisation sera tenue de réintégrer ces fonctionnaires, ce qui pourra avoir un effet sur le taux de vacance de postes. Il rappelle à cet égard le passage ci-après de son rapport sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (A/50/897, par. 34):

"Le Comité consultatif a demandé des précisions sur le nombre de postes financés au moyen du compte d'appui qui étaient occupés par des fonctionnaires engagés à titre permanent et il lui a été répondu qu'au 29 février 1996, ce nombre était de 114, soit 30,8 %. Il compte qu'en affectant des fonctionnaires recrutés à titre permanent à des postes financés sur le compte d'appui, le Secrétaire général ne perdra pas de vue la nature temporaire de ces postes ni la nécessité de garder la souplesse voulue pour faire face à la variation des besoins en postes en tenant compte du niveau des opérations de maintien de la paix et des décisions de l'Assemblée générale à cet égard."

Le Comité estime que les taux de vacance de postes doivent être calculés en tenant compte des fonctionnaires qui occupent des postes extrabudgétaires mais que l'Organisation ne pourrait pas refuser de réaffecter à des postes inscrits au budget ordinaire. Il faudrait demander au Secrétaire général de mettre au

point une méthode de calcul à cet effet, et de la présenter dans son premier rapport sur l'exécution du budget de 1996-1997.

31. On trouvera aux annexes VI à IX du présent rapport des statistiques fournies par le Secrétariat portant sur les points suivants : analyse des redéploiements par nationalité et par département; dérogations au gel du recrutement; programme de départ anticipé (1995-1996); situation en ce qui concerne les nouveaux postes dont la création a été approuvée expressément par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/214. Le Comité consultatif a appris qu'il n'y avait pas eu de transferts de poste entre chapitres du budget. Il a demandé, sans les obtenir, des renseignements sur le nombre de personnes qui aurait éventuellement été recrutées comme consultants pour accomplir des tâches précédemment confiées à des titulaires de postes inscrits au budget.

### Gains d'efficacité

- Selon le Secrétaire général "les gains d'efficacité compenseront en partie l'effet sur l'exécution du programme de la diminution des apports consécutive à la mise en oeuvre des mesures d'économie" (A/C.5/50/57/Add.1, par. 11). Tout en approuvant dans leur principe les efforts faits pour accroître l'efficacité du Secrétariat, le Comité consultatif constate que plusieurs mesures d'efficacité visées par le rapport du Secrétaire général sont déjà en cours d'application, avant toute décision de l'Assemblée générale; le Comité réitère, à ce sujet, l'observation qu'il avait faite au paragraphe 13 de son rapport (A/50/7/Add,16), à savoir que, si les mesures prises le sont bien en vertu de pouvoirs du Secrétaire général, "cette méthode n'est pas compatible avec le fait que l'Assemblée générale a demandé, pour examen et approbation, un rapport contenant des propositions d'économies qui pourraient être réalisées (résolution 50/214, par. 7)". De plus, le Comité estime que le rapport du Secrétaire général aurait dû contenir des informations plus détaillées sur la façon précise dont les mesures d'efficacité permettront d'atténuer les réductions opérées dans les programmes et activités demandés par l'Assemblée, et à quel prix pour les programmes. En fait, il apparaît au Comité que deux exercices bien distincts et non coordonnés sont en cours, le premier consistant à réduire le budget, le second consistant à réaliser des gains d'efficacité. Il devrait exister un lien entre ces deux exercices, mais il n'a pas été rendu apparent.
- 33. Il n'a pas échappé au Comité consultatif que l'information qui a servi de base à beaucoup de mesures d'efficacité était disponible avant qu'il n'eût achevé son examen du rapport du Secrétaire général; malgré sa demande, cette information n'a pas été communiquée à temps au Comité consultatif. Or cette information aurait pu être très utile en aidant le Comité à analyser les nombreuses assertions figurant dans le rapport du Secrétaire général au sujet de l'impact potentiel des mesures d'efficacité. Une fois de plus le Comité rappelle que ..."lorsqu'il est rendu compte des mesures prises pour améliorer le fonctionnement de l'Organisation (ou en l'occurrence pour réaliser des économies), il convient de présenter des renseignements beaucoup plus détaillés, suffisamment clairs et précis pour démontrer que les mesures prises permettent effectivement une productivité améliorée et des gains durables" (A/50/7/Add.16, par. 38). Quoi qu'il en soit, le Comité fait observer qu'il faut souvent que s'écoulent plusieurs années pour que des économies attendues de mesures d'efficacité se réalisent concrètement. Comme il est indiqué au paragraphe 37

de son précédent rapport (A/50/7/Add.16), le Comité consultatif estime que "les études d'efficacité devraient viser en premier lieu l'efficacité du fonctionnement à long terme de l'Organisation, plutôt que l'objectif immédiat de la réduction des coûts".

### Activités supplémentaires

- 34. Le paragraphe 13 du rapport du Secrétaire général traite la question du financement des activités supplémentaires demandées par l'Assemblée générale. Celle-ci, dans ses résolutions 50/231 et 50/232, avait prié le Secrétaire général, s'agissant du coût des activités supplémentaires "de lui présenter, le ler septembre 1996 au plus tard, un rapport contenant des propositions sur les possibilités de couvrir des dépenses supplémentaires grâce à des économies réalisées sur les crédits inscrits au budget programme de l'exercice biennal 1996-1997, notamment au titre II et sur les dépenses du personnel, lesquelles pourraient être réduites par suite de la mise en oeuvre d'un programme de départ anticipé au cours de l'exercice". Comme il l'a indiqué au paragraphe 13 de son rapport, le Secrétaire général se propose de présenter les propositions demandées dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget programme car "il aura alors davantage de recul en ce qui concerne l'exécution des programmes". Selon le Secrétaire général, "rien ne porte à penser à l'heure actuelle que ces activités nouvelles entraîneront des dépassements de crédit".
- 35. Le Comité consultatif a été informé, à sa demande, que le coût total des activités nouvelles, en 1996-1997, est actuellement estimé à 92 millions de dollars, dont 37 millions de dollars seront nécessaires en 1996. On trouvera à l'annexe X au présent rapport une répartition de ce second montant. Le Comité consultatif estime que la question du financement des activités nouvelles aurait dû être pleinement traitée dans le rapport du Secrétaire général, en particulier parce qu'il semble espérer pouvoir absorber ces dépenses nouvelles à la faveur d'une augmentation du nombre de postes vacants. Le Comité consultatif fait observer qu'il faudra sans doute pour cela procéder à des modifications de programmes et d'activités approuvés allant au-delà des modifications déjà proposées par le Secrétaire général dans son rapport (A/C.5/50/57/Add.1).
- 36. Le Comité consultatif regrette que le Secrétaire général n'ait pas donné suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans ses résolutions 50/231 et 50/232 en soumettant le rapport demandé avant le ler septembre 1996, en particulier parce que ledit rapport devait contenir des propositions sur les possibilités de couvrir des dépenses supplémentaires grâce à des économies. Par les mesures qu'il semble prendre pour réaliser des économies supplémentaires en jouant sur le taux de vacance de postes, le Secrétaire général semble exclure tout examen de la question par l'Assemblée générale. Quant à la proposition du Secrétaire général d'examiner la question dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget programme, même s'il est peut-être possible d'absorber une partie au moins du coût des nouvelles activités en raison des variations des taux de change et de l'inflation, le Comité estime qu'il est important de se rappeler que l'Assemblée générale a réaffirmé sa résolution 41/213 (par exemple dans ses résolutions 50/230, 50/231 et 50/232) et qu'elle continue donc de s'appliquer tant que l'Assemblée générale ne l'a pas expressément modifiée.

### Conclusion

- 37. Le Comité consultatif fait observer que, suite au premier rapport sur l'exécution du budget programme, la répartition des crédits entre les différents chapitres du budget différera de celle qui figurait au tableau donné au paragraphe 15 du rapport du Secrétaire général. Dans ces circonstances, le Comité consultatif estime qu'il n'est pas nécessaire que l'Assemblée générale prenne des mesures pour réviser, à ce stade, les ouvertures de crédit.
- 38. Au contraire, le Comité consultatif recommande au Secrétaire général de mettre à jour les prévisions budgétaires contenues dans son rapport (A/C.5/50/57/Add.1) dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget-programme de 1996-1997 et à l'Assemblée générale d'examiner et d'approuver des ouvertures de crédit révisées, après avoir pris une décision sur les propositions présentées par le Secrétaire général (A/C.5/50/57/Add.1) en application du paragraphe 7 de la section II de la résolution 50/214 et du paragraphe 2 de la résolution 50/230.

### Notes

- $^{\rm 1}$  Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément No 6 (A/50/6/Rev.1).
  - <sup>2</sup> Ibid., <u>Supplément No 7</u> (A/50/7).

### ANNEXE

# Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

### Budget-programme de l'exercice 1996-1997

Projet dont l'exécution serait reportée ou partielle pour tenir compte de la minoration de ressources de 12 millions de dollars (Cinquième Commission) et de deux autres millions de dollars (A/C.5/50/57/Add.1) au titre du chapitre considéré

(Uniquieme Commission) et de deux autres mimons de donars (A/C.3/30/37/Add.1) au titre du chapitre considere	Ollars	(A/C.3/30/3//Add.1) au titre du chapitre considere
A. Siège de l'ONU à New York	NU à I	Jew York
<b>Transformation et amélioration des locaux</b> Exécution partielle	<b>Gro</b> Exé	Gros travaux d'entretien Exécution partielle (y compris dans le cas des projets à exécuter d'urgence)
<ol> <li>Remplacement des appareils d'éclairage (cinq étages par an)</li> <li>(y compris le remplacement du système d'éclairage et de la salle de conférence 1)</li> </ol>	<del>-</del>	Installation de chauffage, de ventilation et de climatisation (y compris le remplacement des dispositifs de contrôle et des registres de réglage)
<ol> <li>Réparation du bâtiment et des équipements mécaniques de l'immeuble de l'UNITAR</li> </ol>	73	Entretien des installations électriques
<ol> <li>Aménagements apportés aux installations de conférence (y compris les réparations et les améliorations des ascenseurs du bâtiment des conférences)</li> </ol>	က်	Entretien de la plomberie
Projet dont l'exécution est reportée en totalité	4.	Remplacement des moquettes et tentures et travaux de tapisserie d'ameublement
1. Élaboration d'un plan-cadre (phase I)	2.	Menuiserie
2. Activités d'information	9.	Peinture
	7.	Entretien général (y compris le remplacement des arbres morts)
	ω.	Réduction des surfaces d'amiante
	6	Entretien des structures et du bâti

10. Réfection du trottoir en béton contigu au jardin de la Cloche de la Paix

### Transformation et amélioration des locaux

ransformation et ame Exécution partielle

### Gros travaux d'entretien

 Réfection du trottoir en béton sud en face du bâtiment de l'Assemblée générale

Exécution partielle (y compris dans le cas des projets à exécuter d'urgence)

- generale 12. Étanchéification des salles des machines aux 6e et 16e étages du bâtiment du Secrétariat
- 13. Étanchéification du 1er sous-sol du garage

# Projets dont l'exécution est reportée en totalité

1. Remise en état des bureaux adjacents aux salles de conférence 1, 2, 3 et 4 et de la salle du Conseil de tutelle

### B. Office des Nations Unies à Genève

Tra Ex	<b>Transformation et amélioration des locaux</b> Exécution partielle	<b>Gro</b> Exéc	<b>Gros travaux d'entretien</b> Exécution partielle
<del></del>	Modernisation de l'éclairage dans les salles de conférence 3 et 7 (les travaux à réaliser dans cette dernière salle ayant été reportés depuis 1988-1989)	<del>/.</del>	Remplacement des réservoirs de détente de la salle des chaudières du Palais
73	Remplacement de l'appareillage électrique dans les salles 17 et 18	5.	Remplacement du matériel sanitaire et des tuyaux de vidange
က	Rénovation de la salle F3	က်	Remplacement des canalisations d'eau des bâtiments
4.	Réduction des surfaces d'amiante dans la salle 16	4.	Programme de remise à neuf des bureaux situés dans les anciens bâtiments : 89 bureaux situés dans les anciens bâtiments (phase 1), 61 bureaux pour lesquels les travaux sont reportés depuis 1988-1989
5.	Espaces avoisinant le Service médical	5.	Remplacement des tambours
9	Rénovation d'une petite salle (K4)	9.	Remplacement des doubles vitrages
7.	Honoraires des consultants	7.	Réparation des zones macadamisées et des aires de stationnement
<b>∞</b>	Remplacement des dispositifs de détection d'incendie dans l'annexe du Petit-Saconnex	ω.	Réfection du toit du bâtiment de l'Assemblée
တ်	Poursuite des travaux d'installation d'un système de contrôle électronique	6	Entretien et réfection des 1er et 2e étages de la zone des conférences du bâtiment E
10.	10. Installation de 50 serrures à clef magnétique	10.	Remise en état/remplacement des rideaux et des stores
Έ.	Système de surveillance vidéo	<del></del>	Remise à neuf du mobilier des salles conférence 3, 8 et 9
12.	Réfection de la balustrade de la galerie de la salle des pas perdus	12.	Réfection des couloirs de l'ancien bâtiment
13.	13. Installation d'issues de secours à la villa Le Bocage	13.	Honoraires des ingénieurs-conseils

14. Travaux d'amélioration des signaux de sécurité (contrôle des visiteurs entrant par la porte Prégny)

14. Gros travaux d'entretien des quatres groupes électrogènes basse tension

locaux	
des	
et amélioration	
ransformation	

### Exécution partielle

- Amélioration et remplacement des éclairages de secours du Palais (première phase) 5.
- Remplacement de l'autocommutateur privé à barres croisées du Petit-Saconnex (500 postes supplémentaires) 9
- Remplacement des lignes et câbles électriques dans l'annexe du Petit-Saconnex 7.
- Modernisation (première phase) du système automatique de contrôle et de régulation de la climatisation et du chauffage ₩.
- Gestion du réseau à autocommutation numérique installé au Palais des Nations et en d'autres sites éloignés 19
- Mise à niveau de l'autocommutateur numérique privé et du système d'audiomessageries 20.

# Projets dont l'exécution est reportée en totalité

- Installation de groupes d'alimentation électrique non interruptible pour le Réseau fédérateur informatique <del>.</del>
- Construction d'un petit bâtiment pour contrôler les visiteurs entrant par la porte Prégny ĸi
- Poursuite des travaux de remise en état de la Cour d'honneur რ

Première phase de la rénovation des Spence Halls, deuxième étage

4.

Réaménagement des comptoirs de distribution des documents situés dans le bâtiment du Conseil 5

### Gros travaux d'entretien

### Exécution partielle

- Remplacement des unités d'alimentation permanente de la salle K119 et des groupes électrogènes 5.
- Remplacement des installations de climatisation dans les salles de distribution des documents (le remplacement du système de climatisation du 6e étage est reporté à 1998-1999) 16.
- Remplacement des postes d'incendie intérieurs (première phase) 17.
- Remplacement du système d'alarme de la villa La Fenêtre ∞.
- Réparation et entretien des clôtures entourant les terrains du Palais 19.

# Projets dont l'exécution est reportée en totalité

- Remise à neuf des boiseries de la salle <del>-</del>
- Remplacement des ascenseurs 29 et 30 et 7 A et 7 B ď
- Remise en état de deux groupes électrogènes რ

# C. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Gros travaux d'entretien

Transformation et amélioration des locaux

Exécution partielle	Exécution partielle	
<ol> <li>Installation, dans les escaliers de secours du bâtiment du secrétariat,</li> <li>d'un système de pressurisation de l'air</li> </ol>	Ravalement de la façade services	Ravalement de la façade du bâtiment du secrétariat et du bâtiment des services
<ol> <li>Remise à neuf du rez-de-chaussée du bloc B du bâtiment du secrétariat</li> </ol>	Achèvement du projet er d'alerte et de détection d bâtiment des services	Achèvement du projet entrepris en 1994-1995 pour remplacer le système d'alerte et de détection d'incendie dans le bâtiment du secrétariat et le bâtiment des services
<ol> <li>Modification des systèmes de ventilation et d'évacuation de l'air des cuisines du bâtiment des conférences</li> </ol>	Réparation du dallage du observées et renouveller jardin du Centre de confe	Réparation du dallage du rez-de-chaussée où des vibrations ont été observées et renouvellement du revêtement des secteurs avoisinant le jardin du Centre de conférences des Nations Unies
4. Déplacement de la bibliothèque des Nations Unies	Entretien de l'appareillage de commutation	le de commutation
Projets dont l'exécution est reportée en totalité	Règlement des problèmes de vibrations bâtiment B de l'immeuble du secrétariat	Règlement des problèmes de vibrations au rez-de-chaussée du bâtiment B de l'immeuble du secrétariat
<ol> <li>Déplacement de la cafétéria et de la cantine du personnel</li> </ol>	Installation de deux gonc bâtiment du secrétariat	Installation de deux gondoles mobiles pour l'entretien de la façade du bâtiment du secrétariat
7.	Modernisation des systèmes de climatisation	mes de climatisation
&	Remplacement de deux climatisation	Remplacement de deux unités de refroidissement du système de climatisation
<b>L</b>	Projets dont l'exécution est reportée en totalité	reportée en totalité
<del>,</del>	Remplacement des dispo	Remplacement des dispositifs de commande des ascenseurs

Remplacement de la pompe à eau submersible

7

Réfection de la clôture du bâtiment ouest

6

Installation dans le jardin sud du complexe d'arroseurs automatiques qui réduiront les besoins en main-d'oeuvre

о О

# D. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Gros travaux d'entretien

Transformation et amélioration des locaux

ËX	Exécution partielle	Exéc	Exécution partielle
<del>-</del> :	Modernisation de toutes les installations électriques pour répondre à l'accroissement de la consommation d'électricité dû aux installations informatiques	<del></del>	Étanchéification de la toiture du bâtiment principal et des trémies
2	Extension du système de sécurité, de détection et de protection contre l'incendie aux secteurs où il n'est pas encore installé	7	Installation de nouveaux dispositifs de commandes été/hiver pour le système de chauffage du bâtiment du Centre de recherche documentaire et rénovation du système de chauffage du bâtiment nord
က်	Remplacement des cloisons ne répondant pas aux normes de qualité exigées dans les bureaux par des cloisons insonorisées, isolées et ignifugées	က်	Remplacement des installations de climatisation du bâtiment du Centre de recherche documentaire et des installations d'appel d'air et de ventilation du bâtiment principal par un système plus moderne de réglage automatique de la température et de contrôle des zones
4	Modernisation du système d'éclairage	4	Réfection des toilettes du bâtiment principal et remplacement des lavabos, des robinets et du carrelage du plancher et des murs
52	Installation de faux plafonds et isolation des murs aux fins de la conservation d'énergie	છ	Remplacement de trois chaudières
9	Installation de conduites pour les nouvelles lignes de communication avec l'ordinateur central et le réseau d'ordinateurs	9	Remplacement de deux ascenseurs et du tableau de commande électronique connexe
7.	Modernisation de l'autocommutateur privé numérique (PABX)	7.	Remplacement du système d'aération de toutes les zones de services du bâtiment principal
ώ	Installation de stations de travail	œί	Installation de ventilo-conducteurs dans le bâtiment du Centre de recherche documentaire

### Transformation et amélioration des locaux

Exécution partielle

 Modernisation des escaliers de secours en cas d'incendie pour les rendre conformes aux normes réglementaires et mieux accessibles aux handicapés

### Gros travaux d'entretien

Exécution partielle

- 10. Installation d'un nouveau commutateur de secours et modernisation des panneaux électriques de la chaufferie du bâtiment principal et du bâtiment du Centre de recherche documentaire et modernisation de tous les tableaux électriques du bâtiment principal et du bâtiment du Centre, en raison de leur vétusté
- Nettoyage des surfaces en béton et des châssis de fenêtres en aluminium qui présentent des signes d'oxydation et d'usure normale
- Remplacement des circuits d'échappement et d'injection d'air de la chaufferie
- 13. Renouvellement du revêtement en dur de la zone située devant le bâtiment ainsi que de certains passages pour piétons endommagés par le tassement du terrain au cours des années
- 14. Changement du dallage dans le bâtiment principal

# Projets dont l'exécution est reportée en totalité

- 1. Remplacement du refroidisseur du bâtiment nord
- Réinstallation partielle des vitres des fenêtres du bâtiment du Centre de recherche documentaire
- Étanchéification du fond du bassin et réfection du revêtement de voies d'accès situées à l'intérieur de l'enceinte

### E. Commission économique pour l'Afrique

Transformation et amélioration des locaux Exécution partielle	<b>Gros travaux d'entretien</b> Exécution partielle
1. Réparation du toit de l'ancien bâtiment	1. Renouvellement du revêtement des chaussées goudronnées
2. Remplacement des appareils d'éclairage	2. Salles de conférence
<ol> <li>Sous-sol du bâtiment du secrétariat</li> </ol>	<ol> <li>Pièces de rechange pour a) travaux d'artisanat et de menuiserie et constructions métalliques; b) installations électriques; c) système de chauffage, de ventilation et de climatisation; d) plomberie; et</li> <li>e) ascenseurs</li> </ol>
4. Cafétéria et bibliothèque	4. Entretien des jardins
5. Remplacement du groupe électrogène	5. Entretien de la zone du jet d'eau
6. Câblage extérieur (électricité et télégraphe)	<ol> <li>Entretien des installations électromécaniques et des installations relatives aux services de conférence, et dépenses courantes</li> </ol>
7. Réfection des toilettes de l'ancien bâtiment	Projets dont l'exécution est reportée en totalité
Projets dont l'exécution est reportée en totalité	1. Remplacement du mobilier par des systèmes modulaires

Partie extérieure du plafond de la rotonde de la Maison de l'Afrique

<del>.</del>

### ANNEXE II

Activités dont le titre n'était pas précisé dans le document a/c.5/50/57/Add.1

On trouvera ci-après le titre des publications et documents et le nom des groupes d'experts qui n'étaient pas précisés dans le document A/C.5/50/57/Add.1 dans les rubriques correspondant aux activités annulées, reportées ou modifiées de toute autre façon. Les paragraphes et sous-paragraphes indiqués sont ceux du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/50/6/Rev.1).

### Chapitre 2. Affaires politiques

- c. Programme de travail
- 4. Désarmement

Sous-programme 2. Publications et Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement

Paragraphe 2.87

### Activités

- 2. Publications
- a) Publications en série. Traduction suspendue et nombre de pages ramené de 500 à 325 : i) Annuaire des Nattions Unies sur le désarmement; nombre de pages ramené de 200 à 100 : ii) Désarmement : revue périodique publiée par l'Organisation des Nations Unies; publication suspendue : iv) études thématiques établies lorsque des États Membres proposent d'accueillir des conférences consacrées à des thèmes particuliers.

\* \* \*

### Chapitre 6. Activités juridiques

2. Droit de la mer et affaires maritimes

Sous-programme 2. Fourniture d'une assistance aux États pour l'élaboration d'une politique maritime et la gestion intégrée des océans dans le cadre du régime juridique global de la mer

### Paragraphe 6.73

- 3. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : i) rapport sur les services d'information dans les pays en développement et leur exploitation en vue d'assurer le développement durable des ressources marines placées sous une

juridiction nationale et de tirer parti des avantages qui découlent du régime juridique international des océans (1996); ii) rapport sur les modalités nécessaires à la mise en place d'un cadre législatif permettant aux États d'assurer la mise en valeur durable des ressources marines placées sous juridiction nationale et de s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention et des instruments y relatifs (1996).

Sous-programme 3. Fourniture d'un appui aux organismes des Nations Unies et harmonisation des activités liées aux affaires maritimes dans le cadre de la Convention

### Paragraphe 6.74

### Activités

- 3. Publications
- a) Publications en série. Publication annulée : une des deux études périodiques d'un choix de documents relatifs au droit de la mer établis par des organismes ayant des activités dans le secteur maritime (quatrième trimestre 1996).

\* \* \*

Chapitre 7A. Département de la coordination des politiques et du développement durable

4. Promotion de la femme

Sous-programme 4. Suivi, examen et évaluation de la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme

Paragraphe 7A.91

### Activités

3. Publications

Publications en série. Publication annulée : deux numéros de <u>Femmes 2000</u> et quatre numéros de la <u>Liste des sources accessibles grâce au système d'information sur les femmes</u>.

\* \* \*

Chapitre 8. Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques

Programme 12. Questions et politiques relatives au développement mondial

1. Division de l'analyse des politiques macro-économiques et sociales

Sous-programme 1. Suivi et évaluation des questions et politiques économiques actuelles au niveau mondial

### Paragraphe 8.30

### Activités

- 2. Services fournis aux organes délibérants
- a) Documentation. Publication annulée : rapport à l'Assemblée générale contenant la mise à jour de l'étude sur l'économie mondiale (activité annuelle).

Programme 18. Population

Sous-programme 1. Analyse des variables démographiques dans le monde

Paragraphe 8.57

### Activités

- 2. Publications
- c) Supports techniques. Annulation : mise au point d'un logiciel convivial proposant une nouvelle méthode des calculs des probabilités d'agrandissement des familles.

Sous-programme 2. Projections démographiques mondiales

### Paragraphe 8.59

### Activités

- 1. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : composition des populations urbaines et rurales par sexe et par âge.

Sous-programme 3. Politique démographique et développement socio-économiques

### Paragraphe 8.61

### Activités

- 2. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : liens entre développement et migrations internationales : faits et théories.

\* \* \*

Chapitre 12. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

C. Programme de travail

Sous-programme 1. Questions et stratégies mondiales

Paragraphe 12.25

### Activités

- 3. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : v) politiques intégrées du CNUEH sur des thèmes à sélectionner; xii) évolution du rôle économique et écologique des établissements humains.

Sous-programme 2. Politiques et instruments nationaux

Paragraphe 12.26

### Activités

2. Publications

Publications isolées. Publication reportée : i) document directif sur les politiques et instruments nationaux; iv) rapport technique sur l'application d'indicateurs urbains au suivi de l'exécution du plan d'action mondial d'Habitat II.

Sous-programme 3. Gestion du développement des établissements humains, notamment des ressources financières et foncières

Paragraphe 12.27

### Activités

2. Publications

Publications isolées. Publication reportée : i) document directif sur la gestion du développement durable des établissements humains; ii) bilan de l'expérience de la coordination interinstitutions pour la planification et la mise en oeuvre du développement urbain durable.

Sous-programme 4. Amélioration des infrastructures et du cadre de vie

Paragraphe 12.29

### 2. Publications

Publications isolées. Publication annulée : ii) inventaire des interventions menées dans le domaine des établissements humains en matière de lutte contre les maladies à vecteurs en milieu urbain; iv) stratégie de gestion écologiquement rationnelle de l'énergie dans les zones urbaines de l'Afrique subsaharienne; viii) inventaire des techniques d'évacuation durable des effluents de fosses sceptiques et des déchets de fosses d'aisances. Publication reportée : i) examen des données d'expérience enregistrées lors de la mise en oeuvre des plans d'action nationaux d'Habitat II en ce qui concerne la modernisation des infrastructures et des services municipaux; vii) inventaires des activités de planification écologique et de gestion de l'environnement en milieu urbain; données d'expériences recueillies lors de la mise en oeuvre du plan d'action d'Habitat II concernant les technologies écologiquement rationnelles.

Sous-programme 5. Gestion des opérations visant à atténuer les effets des catastrophes et des activités de reconstruction et de développement.

### Paragraphe 12.31

### Activités

### 1. Publications

Publications isolées. Publication reportée : examen des efforts déployés par les pouvoirs publics pour gérer la situation après les catastrophes : plan d'action mondial d'Habitat II.

Sous-programme 6. Un logement pour tous

### Paragraphe 12.33

### Activités

- 1. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : évaluation des subventions et des mesures d'appui dans le secteur du logement; manuel technique sur l'entretien des bâtiments : problèmes et approches.

Sous-programme 7. Renforcement des collectivités locales

### Paragraphe 12.35

### Activités

### 2. Publications

Publications isolées. Publication annulée : quatre manuels nationaux de formation sur la planification des tâches incombant aux hommes et aux femmes dans les collectivités rurales.

### Sous-programme 8. Réduction de la pauvreté et promotion de l'équité

### Paragraphe 12.36

### Activités

2. Publications

Publications isolées. Publication annulée : iii) deux études de cas sur la réduction de la pauvreté à l'échelon municipal. Publication reportée : i) réduction de la pauvreté et promotion de l'équité.

\* \* \*

### Chapitre 15. Commission économique pour l'Afrique

C. Programme de travail

Sous-programme 1. Questions et politiques relatives au développement

Paragraphe 15A.21

### Activités

- 2. Services fournis aux organes délibérants
- a) Documentation. Publication annulée: deux rapports à la Conférence des ministres africains des finances, l'un sur les moyens de promouvoir les capacités d'intermédiation financière en Afrique, l'autre sur l'adaptation des instruments et des structures dans le secteur financier pour promouvoir les petites et moyennes entreprises et renforcer leur contribution à la croissance en Afrique.

Sous-programme 2. Commerce, coopération et intégration économiques en Afrique

Paragraphe 15A.28

- 2. Services fournis aux organes délibérants
- a) Documentation. Publication annulée : i) deux rapports distincts à la Conférence des ministres africains chargés du commerce, de la coopération et de l'intégration économiques régionales, l'un sur les possibilités et perspectives de renforcement du commerce Sud-Sud, du secteur financier et des investissements, l'autre sur la diversification du commerce en Afrique : perspectives concernant les échanges entre les pays africains et les pays en transition d'Europe orientale; ii) dix rapports destinés aux organes délibérants des cinq Centres multinationaux de programmation et d'exécution de projets (MULPOC) sur les sujets suivants : adaptation des techniques rurales intermédiaires en Afrique australe; production locale et distribution de manuels peu coûteux aux écoles et aux universités;

incidences des mouvements récents de population sur l'économie des pays de l'Union du fleuve Mano; privatisation et productivité dans le secteur industriel en Afrique occidentale; examen des programmes de libéralisation commerciale en Afrique occidentale; coordination et harmonisation des politiques et stratégies et de la production industrielles en Afrique du Nord; examen des réformes en cours et de leur incidence sur l'économie des différents pays et la coopération en Afrique centrale; propositions en vue de la mise en place d'un mécanisme sous-régional de gestion et de protection de l'environnement; rôle des ONG dans le processus de développement en Afrique centrale; étude sur les stratégies et politiques de développement des capacité dans le domaine des techniques alimentaires en Afrique centrale.

### 3. Publications

b) Publications isolées. Publication annulée : cinq publications sur les sujets suivants : commerce frontalier de produits horticoles en Afrique de l'État; certification de la qualité des produits d'exportation en Afrique centrale; concurrence en Afrique centrale : réglementation et pratiques; mesures visant à accroître les échanges de produits agricoles et forestiers entre l'Afrique centrale et les pays européens; incidences de la non-convertibilité du franc CFA pour la coopération monétaire entre la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA).

### Sous-programme 3. Lutte contre la pauvreté par le biais d'un développement durable

Paragraphe 15A.37

### Activités

- 1. Services fournis aux organes délibérants
- a) Documentation. Publication annulée: quatre rapports destinés aux comités d'experts des MULPOC sur les sujets suivants: mise en valeur des ressources forestières dans les zones urbaines et les villages dans la corne de l'Afrique; accroissement de la participation des petits exploitants agricoles à la planification du développement agricole et la prise de décisions dans ce domaine; renforcement du secteur privé dans la commercialisation des produits alimentaires; incidence des barrières commerciales et autres sur les résultats du secteur de l'élevage dans la sous-région de l'Afrique occidentale.

\* \* \*

### Chapitre 16. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

### C. Programme de travail

### Sous-programme 1. Coopération économique régionale

Paragraphe 16.23

### Activités

- 2. Services fournis aux organes délibérants
- a) Documentation. Publication annulée : six rapports sur les questions prioritaires et questions nouvelles destinées au Groupe directeur du Comité pour la coopération économique régionale;
- b) Services fonctionnels. Réunion annulée : deux réunions du Groupe directeur du Comité pour la coopération économique régionale
- 3. Publications
- a) Publications en série. Réduction du champ d'application de publications :
   i) exclusion des questions relatives à la population dans un numéro de
   l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique.
   Publication annulée : vi) un numéro de la publication intitulée Regional
   Trade and Investment Review;
- b) Publications isolées. Publication annulée : ii) rôle et incidences des politiques macro-économiques sous l'angle de la promotion de la coopération économique régionale; viii) un numéro de la publication sur les moyens nouveaux et novateurs de développer et de renforcer les compétences technologiques et industrielles; x) un numéro de la publication sur les indicateurs technologiques et répertoires d'institutions de recherche-développement, d'experts et de technologies.

### Sous-programme 2. Environnement et développement durable

Paragraphe 16.29

- 3. Publications
- a) Publications en série. Publication annulée : ii) <u>Environment News</u>
  <u>Briefings</u> (12 numéros); xv) <u>Development Papers</u>;
- b) Publications isolées. Publication annulée : iii) application de la Convention sur la diversité biologique; iv) application régionale de la Convention sur la désertification (un numéro); v) développement durable : méthodes, conceptions et évaluation (1996); vi) développement du tourisme écologique; xiii) application de la géologie à la planification de l'utilisation des sols et à la gestion de l'environnement.

### Sous-programme 3. Dépaupérisation par la croissance économique et le développement social

Paragraphe 16.36

### Activités

- 2. Services fournis aux organes délibérants
- a) Groupes spéciaux d'experts. Réunion annulée : vi) groupe d'experts chargé d'examiner l'application de la Déclaration de Jakarta en faveur de la promotion de la femme en Asie et dans le Pacifique.
- 3. Publications
- a) Publications en série. Publication annulée : vi) un numéro de WINAP Newsletter;
- b) Publications isolées. Réduction du champ d'application : xvii) fécondité et planification familiale : tendances dans la région de la CESAP.

### Sous-programme 4. Transports et communications

Paragraphe 16.42

### Activités

- 3. Publications
- a) Publications en série. Publication annulée : i) Review of Developments in Transport, Communications and Tourism;
- b) Publications isolées. Réduction du champ d'application : vi) financement et administration du développement infrastructurel en zone rurale. Publication annulée : xv) politique de transport maritime en Asie et dans le Pacifique.

### Sous-programme 5. Statistiques

Paragraphe 16.48

- 3. Publications
- a) Publications en série. Publication annulée : i) quatre numéros de Statistical Newsletter; iv) un numéro de Foreign Trade Statistics of Asia and the Pacific. Réduction du champ d'application : iii) Statistical Yearbook for Asia and the Pacific;

b) Publications isolées. Publication annulée : i) aperçus statistiques par sous-région; recueil régional de statistiques environnementales; iii) tableaux statistiques thématiques.

\* \* \*

Chapitre 17. Commission économique pour l'Europe

### C. Programme de travail

### Sous-Programme 1. Environnement

Paragraphe 17.18

### Activités

- 2. Services fournis aux organes délibérants
- a) Documentation. Publication annulée : recommandations concernant la sécurité de la gestion des substances chimiques; activités militaires et environnement; environnement et santé; sécurité des essais de substances chimiques; validation des données chimiques; arrangements institutionnels pour le contrôle des substances chimiques; recommandations concernant la définition de valeurs limites pour les émissions de polluants; approche intégrée de la gestion des besoins en eau et des instruments de répartition des ressources en eau, notamment les concessions, les débits minimaux acceptables et la tarification; renforcement des moyens dont disposent les pays en transition pour se conformer aux termes de la Convention; recherches concernant des techniques efficaces de prévention, de contrôle et de réduction de la pollution des ressources en eau; application des techniques d'évaluation de l'impact écologique aux politiques, plans et programmes; aspects méthodologiques; recommandations concernant les tâches d'organes mixtes en rapport avec diverses dispositions de la Convention; facilitation des échanges de techniques de sécurité; élaboration et application de dispositions juridiques; mise au point de normes de sécurité concernant les activités dangereuses, en vue de l'élaboration d'un Protocole dans ce domaine.
- 3. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : vi) gestion des substances chimiques dangereuses; x) directives et critères d'identification applicables aux activités dangereuses; xi) rapports sur les technologies les plus performantes.

Sous-Programme 2. Transports

Paragraphe 17.24

- 2. Services fournis aux organes délibérants
- Documentation. Publication annulée: rapports sur les amendements à a) l'Accord concernant l'adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces de véhicules à moteur; un des deux rapports du Groupe de travail principal des transports routiers; rapports sur les activités menées dans le cadre du projet relatif aux chemins de fer transeuropéens; rapports sur le Groupe spécial d'experts des transports par voie navigable et de l'infrastructure des voies navigables intérieures; documentation concernant la restructuration du RID et de l'ADR; six rapports du Comité de gestion pour la coordination des travaux du Groupe de travail de la construction des véhicules; six rapports du Comité administratif pour l'Accord concernant l'adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces de véhicules à moteur. Publication reportée : deux rapports sur les analyses de la situation des transports dans les pays membres de la CEE et les nouvelles tendances du développement; documentation pour une future campagne sur la sécurité routière internationale dans la région de la CEE; un des deux rapports des Réunions spéciales d'experts sur la mise en oeuvre de l'Accord AGR (amendements); rapport sur l'inventaire du réseau routier européen (routes E); rapport sur les accords bilatéraux en matière de transports routiers; rapport sur les législations nationales dans le domaine des transports routiers; amendements à la Convention de 1973 relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages par route (CVR); suivi d'un "Livre blanc" sur les tendances et le développement de la navigation intérieure et de ses infrastructures; deux de quatre rapports de la Réunion commune de la Commission de sécurité du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses; deux rapports du Comité d'experts du Conseil économique et social en matière de transport des marchandises dangereuses; résolution globale sur la construction de véhicules (R.E.3); rapport sur le suivi d'études concernant les dimensions des conteneurs; révision de la Convention existante concernant la facilitation des transports ferroviaires internationaux en Europe; étude des incidences juridiques et techniques de la Convention de la CEE relative au régime douanier des conteneurs utilisés en transport international dans le cadre d'un pool; élaboration d'une nouvelle Convention ONU/CEE sur les procédures internationales de transit douanier pour le transport de marchandises par chemin de fer;
- b) Services fonctionnels. Annulation d'une réunion de chacun des organes ci-après : groupe de travail principal des transports routiers; réunion spéciale sur l'application de l'Accord AGR; groupe spécial d'experts des transports par voie navigable et de l'infrastructure des voies navigables intérieures; groupe de travail sur la restructuration du RID et de l'ADR. Réduction du champ d'application et de la durée des services : groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports; réunion d'experts du groupe de travail de la construction des véhicules; groupe de travail principal des transports par chemin de fer; groupe de travail principal des transports par voie navigable; groupe de travail des

statistiques des transports (réuni en même temps que la Conférence des statisticiens européens).

- 3. Publications
- a) Publications en série. Publication reportée : i) informations sur les transports; ii) répertoire des autoroutes transeuropéennes E. Publication différée : iv) recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses; vi) Dispositions européennes concernant le transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure;
- b) Publications isolées. Publication annulée : viii) rôle du groupe de travail de la construction des véhicules dans la perspective internationale (1996). Publication reportée : i) inventaire des normes et critères existants en matière de transport ferroviaire; ii) inventaire des normes et critères existants en matière de transport combiné; iii) inventaire des normes et critères existants en matière de transport routier; iv) recueil des dispositions régissant le stockage des marchandises dans des conteneurs; vii) code européen des voies de navigation intérieures; ix) uniformisation du vocabulaire de la navigation intérieure; xi) performance environnementale des véhicules routiers; xv) glossaire des statistiques relatives aux transports;
- c) Publications techniques. Publication reportée : i) réglementations techniques pour les véhicules routiers et amendements correspondants. Publication retardée : iii) informatisation des règlements techniques.

### Sous-programme 3. Statistiques

Paragraphe 17.30

- 2. Services fournis aux organes délibérants
- a) Documentation. Publication annulée : rapport présenté à la Conférence des statisticiens européens sur les courants de migration interne entre pays de la CEE;
- 3. Publications
- a) Publications en série. Publication annulée : i) Bulletin annuel des statistiques du charbon pour l'Europe (2); ii) Bulletin annuel des statistiques de l'énergie électrique pour l'Europe et l'Amérique du Nord (2); iii) Bulletin annuel des statistiques du gaz pour l'Europe et l'Amérique du Nord (2). Publication retardée : iv) Bulletin annuel des statistiques du logement et de la construction pour l'Europe;
- b) Publications isolées. Publication annulée : ii) transport routier et environnement.

### Sous-programme 4. Facilitation du commerce

Paragraphe 17.38

### Activités

- 3. Publications
- a) Publications périodiques. Publication annulée : iii) "Connections" revue sur la facilitation du commerce et UN/EDIFACT.

### Sous-Programme 6. Énergie

Paragraphe 17.50

### Activités

- 3. Publications
- a) Publications isolées. Publication annulée : viii) aspects écologiques et acceptation par l'opinion de la production d'énergie à partir du charbon et faits nouveaux dans ce domaine en Europe.

### Sous-Programme 7. Développement du commerce international

Paragraphe 17.56

### Activités

- 3. Publications
- b) Publications isolées. Publication retardée : ii) guide à l'intention des investisseurs étrangers sur la législation de la propriété dans les pays en transition.
- 4. Supports et services d'information
- c) Conférences et séminaires. Réunion différée : séminaire sur la promotion de l'investissement direct étranger dans les pays en transition; séminaire sur le financement des échanges extérieurs.

\* \* \*

### Chapitre 18. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

### C. Programme de travail

### Sous-programme 2. Développement économique

Paragraphe 18.23

### Activités

- 1. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : iv) effets distributifs de l'évolution des schémas de production et des ajustements externes et internes.

### Sous-programme 3. Planification économique et sociale

Paragraphe 18.29

### Activités

- 1. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : h) étude comparative des modèles de gestion régionale.

### Sous-programme 4. Développement industriel, scientifique et technique

Paragraphe 18.34

### Activités

- 1. Publication
- b) Publications non périodiques. Publication annulée : vi) politiques sectorielles relatives à la conception de produits et aux normes de qualité; vii) politiques visant à favoriser les rapports entre l'infrastructure technologique et le système de production.

### Sous-programme 6. Ressources naturelles et énergie

Paragraphe 18.44

### Activités

- 1. Publications
- a) Publications non périodiques. Publication annulée : vi) incidence de la législation relative à l'environnement sur les investissements dans le secteur minier; viii) rendement énergique dans l'énergie et le secteur minier.

### Sous-programme 7. Environnement et établissements humains

Paragraphe 18.47

### Activités

- 1. Publications
- a) Publications isolées. Publication annulée : iv) incidences sur la région des accords bilatéraux ou multilatéraux de libre-échange, compte tenu de l'évolution des politiques internationales et régionales dans le domaine de l'environnement; v) évolution du processus de transfert de technologie dans l'optique d'un développement durable.

### Sous-programme 8. Population

Paragraphe 18.52

### Activités

- 1. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : iii) tendances de la répartition spatiale de la population et de l'urbanisation en Amérique latine et dans les Caraïbes.

### Sous-programme 9. Développement social

Paragraphe 18.56

### Activités

- 2. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : iv) étude comparative des progrès accomplis dans divers programmes nationaux de lutte contre la production, le transport, le trafic et la consommation des drogues;
   v) études sur les méthodes et procédures de prévention de l'abus des drogues.

### Sous-programme 10. Statistiques et projections économiques

Paragraphe 18.60

### Activités

- 2. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : v) statistiques du commerce extérieur; viii) perspectives de l'économie internationale, particulièrement du point de vue des économies développées ayant un grand potentiel commercial et des articulations de la région avec l'extérieur.

### Sous-programme 11. Transport

Paragraphe 18.64

#### Activités

- 1. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : iv) progrès de l'échange de données électroniques comme moyen de faciliter les échanges et les transports nationaux et internationaux en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Sous-programme 12. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale

Paragraphe 18.68

#### Activités

- 2. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : ii) la participation de la société civile à l'action de développement social.
- 3. Groupes spéciaux d'experts. Réunion annulée : e) groupe spécial d'experts sur les activités des associations de petits producteurs d'Amérique centrale.

Sous-programme 13. Activités sous-régionales dans les Caraïbes

Paragraphe 18.73

#### Activités

- 2. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : xiii) la politique industrielle des pays de la sous-région.
- 4. Groupes spéciaux d'experts. Réunion annulée : d) groupe spécial d'experts sur la gestion et la planification économique dans les pays des Caraïbes.

\* \* \*

Chapitre 19. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

C. Programme de travail

Sous-programme 2. Amélioration de la qualité de la vie

Paragraphe 19.23

#### Activités

- 3. Publications
- a) Publications en série. Publication annulée : iv) étude de la situation sociale dans la région de la CESAO;
- b) Publications isolées. Publication annulée : vii) bibliographie annotée des travaux de recherche consacrés au développement humain durable.

## Sous-programme 3. Développement et coopération économique

Paragraphe 19.29

#### Activités

- 3. Publications
- a) Publications en série. Publication annulée : vii) Bulletin on Prices and Index Numbers in the region (prix et indices) (Nos 14 et 15).

## Sous-programme 5. Programmes et questions spéciaux

Paragraphe 19.38

## Activités

- 3. Publications
- b) Publications isolées. Publication annulée : iii) nouvelles tendances à l'urbanisation suite aux récentes transformations régionales : contribution à la Conférence sur la population dans la région arabe; iv) étude préliminaire sur l'identité culturelle arabe dans la perspective de la paix.

#### ANNEXE III

### Examens effectués par des organes intergouvernementaux

1. Dans certains cas, quand les contraintes de temps l'ont permis, les propositions concernant les activités devant être différées, reportées ou annulées ont été portées à l'attention des organes intergouvernementaux compétents ou ont été présentées officiellement pour examen à ces organes dont les vues, commentaires ou décisions, le cas échéant, sont récapitulés ci-après.

# Chapitre 7A. Département de la coordination des politiques et du développement durable

2. La réduction de l'appui statistique a eu des répercussions sur les moyens dont dispose le Département pour assurer le service du Comité de la planification du développement (données concernant les pays les moins avancés), le Comité des ressources naturelles, le Comité des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de l'énergie pour le développement (données concernant les ressources en eau, l'assainissement et l'énergie), la Commission du développement durable (indice de vulnérabilité des petits États insulaires en développement). Des informations ont été fournies oralement aux organes intergouvernementaux en question dans le cadre de déclarations liminaires.

### Chapitre 13. Lutte contre la criminalité

3. Dans son rapport sur sa cinquième session (E/1996/30-E/CN.15/1996/24), la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a exprimé ses préoccupations au sujet des graves conséquences des réductions globales pour le travail de la Division. Le décalage qui existait entre le renforcement du Programme préconisé par l'Assemblée générale, d'une part, et les ressources réellement disponibles, de l'autre, avait été signalé par la Commission. Celle-ci avait demandé que l'on abordât avec circonspection la répartition des ressources entre les chapitres du budget, en tenant compte des considérations relatives à l'ordre de priorité sur lesquelles se fondait la décision de l'Assemblée générale d'accroître les ressources en personnel dans le chapitre budgétaire correspondant (chap. 13, lutte contre la criminalité), où deux postes d'administrateur supplémentaires avaient été approuvés pour l'exercice biennal en cours. La Commission avait pris note du report de certaines activités, qui toucherait directement le travail de fond de la Commission et, en particulier, l'organisation de trois réunions d'experts.

### Chapitre 14. Contrôle international des drogues

4. Un exposé a été fait oralement à la Commission des stupéfiants lors de sa trente-neuvième session, et un document officieux a été présenté au Groupe de travail spécial à composition non limitée sur les questions administratives et budgétaires créé par le Président de la Commission. Dans son rapport, le Groupe de travail a souligné que la réduction obligatoire du budget de l'ONU ne devrait pas avoir d'incidence sur les activités relevant des fonctions normatives du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, en particulier les travaux de l'Organe international de contrôle des stupéfiants. La Commission a pris note de ce rapport.

### Chapitre 15. Commission économique pour l'Afrique

5. Dans le cadre de son examen de la réforme en cours de l'Organisation, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), dans sa résolution 809 (XXI) intitulée Nouvelles orientations pour la Commission économique pour l'Afrique, a prié le Secrétaire exécutif d'opérer, en étroite collaboration avec le Bureau de la Conférence des ministres, une révision du programme de travail pour 1996-1997, révision devenue nécessaire pour traduire la nouvelle orientation du travail de la Commission et, dans ce contexte, garantir une transition harmonieuse en 1997 vers le prochain plan à moyen terme. Cette révision devra être assurée dans la limite des ressources de la Commission déjà approuvées par l'Assemblée générale et en tenant dûment compte des mesures de rationalisation qu'exige l'application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale concernant le budget pour 1996-1997.

#### Chapitre 16. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- Les changements à apporter au programme de travail ont été examinés et approuvés par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à sa cinquante-deuxième session, tenue à Bangkok du 17 au 24 avril 1996. La Commission a noté avec inquiétude que les réductions budgétaires auraient un effet négatif sur des domaines prioritaires importants du programme de travail, notamment les politiques commerciales et la promotion des échanges, l'environnement, la participation des femmes au développement et le développement infrastructurel. Il était essentiel de fournir aux pays de la région une assistance dans ces domaines pour qu'ils puissent accélérer leur développement économique et social. Tout en admettant qu'il fallait accroître l'efficience et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies, la Commission a estimé que l'on devrait procéder aux réformes en tenant dûment compte des besoins urgents des pays en développement. De l'avis de la Commission, certaines activités du programme dont la suppression avait été proposée étaient suffisamment importantes pour être maintenues. Il s'agissait notamment de la formation dans le domaine du commerce des services; du développement des compétences pour les petites et moyennes entreprises; de la création, du transfert, de l'adoption et de l'utilisation de technologies classiques, nouvelles et naissantes; du renforcement des capacités technologiques aux fins de l'application des écotechnologies à la restructuration industrielle et d'un atelier sur les méthodes d'évaluation de la pauvreté.
- 7. La Commission s'est félicitée que l'on ait pris en compte les contraintes budgétaires. Elle a aussi accueilli avec satisfaction la proposition de réviser le programme de publications afin de réduire le nombre de publications proposé pour l'exercice biennal en cours, conformément à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

### Chapitre 17. Commission économique pour l'Europe

8. Lors de la cinquante et unième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE) en avril 1996, le Secrétaire exécutif a fait rapport oralement à la Commission et indiqué que la réduction proposée aurait des incidences sur le programme, mais que tout serait fait pour en atténuer les effets. Aucune délégation n'a demandé de précisions au cours de la session de la Commission.

Celle-ci est secondée par des organes subsidiaires dans les différents secteurs qui se réunissent à divers moments de l'année. On trouvera ci-après les vues de ces organes qui ont examiné les changements proposés au programme de travail dans leurs secteurs respectifs :

- a) Le Bureau du Comité pour le développement du commerce a approuvé les changements proposés dans ce secteur, tout en étant conscient que la réduction des ressources imposerait des contraintes. Le Bureau du Groupe de travail de la facilitation des procédures commerciales inernationales a déploré que la publication du bulletin trimestriel <u>Connections</u> ait été annulée; il a toutefois admis que le Secrétariat ne disposait pas des ressources voulues pour le produire;
- b) Les changements proposés dans le domaine des statistiques ont été présentés à la Conférence des statisticiens européens, qui les a approuvés;
- c) Les changements dans le programme de travail relatif à l'environnement résultaient de décisions prises par le Comité des politiques de l'environnement;
- d) Les changements proposés dans le secteur des établissements humains sont actuellement examinés par le Comité des établissements humains qui devrait les confirmer.

# Chapitre 18. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

9. Au cours de la vingt-sixième session de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le Secrétariat a informé les délégations, qui en ont pris note, de la réduction des produits dans le programme de travail 1996-1997.

#### Chapitre 25. Information

10. Les incidences des réductions budgétaires sur le programme ont été portées oralement à l'attention du Comité de l'information. La question n'a pas été examinée au cours des délibérations du Comité et elle n'est pas évoquée dans le projet de résolution qui doit être soumis à l'Assemblée générale lors de sa cinquante et unième session.

ANNEXE IV

Pourcentage de postes vacants

		Au 31 déce	mbre 1995	Au 31 janv	ier 1996	Au 30 ju	in 1996
Chapitre du budget		Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux
1.	Politique, direction et coordination d'ensemble	4,2	1,4	2,0	1,4	4,1	4,1
2.	Affaires politiques	1,1	0,0	2,6	0,0	8,4	7,9
3.	Opérations de maintien de la paix et missions spéciales	4,0	4,9	3,6	0,0	9,1	4,5
4.	Affaires spatiales			7,7	0,0	7,7	16,7
5.	Cour internationale de Justice	0,0	0,0	0,0	0,0	9,1	2,9
6.	Activités juridiques	7,2	2,6	10,0	4,6	10,0	6,2
7A.	Département de la coordination des politiques et du développement durable	8,1	3,7	11,1	2,1	17,1	4,3
7В.	Afrique : situation économique critique, redressement et développement			0,0	0,0	18,2	0,0
8.	Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques	4,8	0,8	10,0	1,5	15,3	4,6
9.	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	8,3	6,0	6,6	3,1	11,5	6,2
10A.	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	7,8	0,5	6,9	2,1	10,4	6,9
11.	Programme des Nations Unies pour l'environnement	31,4	0,0	17,4	0,0	21,7	5,0
12.	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	2,1	2,2	0,0	0,0	4,5	10,3
13.	Lutte contre la criminalité	0,0	0,0	12,5	0,0	12,5	0,0
14.	Contrôle international des drogues	0,0	0,0	15,6	10,7	17,8	7,1
15.	Commission économique pour l'Afrique	11,0	10,7	10,5	3,4	15,3	7,5
16.	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	13,0	9,1	16,0	6,7	19,3	10,7
17.	Commission économique pour l'Europe	9,5	1,1	12,7	3,2	13,6	6,5
18.	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	14,8	0,8	15,2	3,7	5,8	8,6
19.	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	20,2	1,6	19,0	1,6	21,9	8,0
21.	Droits de l'homme	4,0	8,5	4,0	8,5	7,0	8,5
22.	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	6,7	0,0	7,9	1,3	11,2	8,4
23.	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	0,0	10,0	0,0	10,0	8,5	20,0
24.	Département des affaires humanitaires	9,5	0,0	22,2	3,3	20,0	6,7
	Information	5,6	0,0	6,2	2,6	11,7	7,7
	Administration et gestion	4,2	1,4	1,9	1,1	8,8	6,6
	Activités administratives financées en commun - dépenses spéciales	13,8	2,8	7,5	5,7	13,8	8,6
29.	Bureau des services de contrôle interne	13,0	3,8	30,4	8,0	23,2	12,0

ANNEXE V Évolution de la situation en ce qui concerne les postes vacants au titre du budget ordinaire

Nombre de postes vacants	Administrateurs	Agents des services généraux	Total
Fin décembre 1995	270	137	407
Fin mars 1996	440	233	673
Fin juin 1996	468	427	895
Fin août 1996	481	452	933

## Statistiques concernant le redéploiement au 16 septembre 1996

## A. Administrateurs et agents des services généraux à New York devant être redéployés (occupant des postes imputés sur le budget ordinaire et des postes financés par des fonds extrabudgétaires

Fonctionnaires placés	Fonctionnaires non placés	Total
21	37	58

# B. Ventilation par nationalité : administrateurs et agents des services généraux à New York

	Placés	Non placés	Total
	_	1	1
Allemagne	1	_	1
Canada	1	_	1
Chili	_	1	1
Colombie	_	1	1
États-Unis d'Amérique	5	12	17
Éthiopie	_	2	2
Fédération de Russie	_	3	3
France	2	2	4
Haïti	1	_	1
Inde	2	1	3
Iran (République islamique d')	_	2	2
Iraq	_	1	1
Jamaïque	_	1	1
Japon	1	_	1
Jordanie	_	1	1
Liban	_	2	2
Lesotho	_	2	2
Pays-Bas	1	_	1
Panama	1	_	1
Pérou	2	_	2
Philippines	3	2	5
Portugal	1	_	1
République arabe syrienne	_	1	1
Saint-Kitts-et-Nevis	_	1	1
Tunisie		1	1
Total	21	37	58

# C. Ventilation par nationalité : Administrateurs

	Placés	Non placés	Total
Algérie	_	1	1
Allemagne	1	_	1
Chili	_	1	1
États-Unis d'Amérique	3	4	7
Fédération de Russie	_	3	3
France	2	1	3
Iran (République islamique d')	_	2	2
Iraq	_	1	1
Jamaïque	_	1	1
Japon	1	_	1
Jordanie	_	1	1
Liban	_	2	2
Lesotho	_	2	2
Pays-Bas	1	_	1
Philippines	_	1	1
Saint-Kitts-et-Nevis	_	1	1
Tunisie	_	1	1
Total	8	22	30

# D. Ventilation par nationalité : Agents des services généraux (New York)

	Placés	Non placés	Total
Canada	1	_	1
Colombie	_	1	1
États-Unis d'Amérique	2	8	10
Éthiopie	_	2	2
France	_	1	1
Haïti	1	_	1
Inde	2	1	3
Panama	1	_	1
Pérou	2	_	2
Philippines	3	1	4
Portugal	1	_	1
République arabe syrienne	_	1	1
Total	13	15	28

# E. Administrateurs placés dans le cadre du redéploiement

Classe	Département d'origine	Département d'accueil
D-1	Département de l'administration et de la gestion	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
P-5	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques
P-4	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'administration et de la gestion/Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité
P-4	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
P-3	Office des Nations Unies à Genève	Département des affaires humanitaires
P-3	Office des Nations Unies à Genève	Commission économique pour l'Afrique
P-3	Office des Nations Unies à Genève	Office des Nations Unies à Genève
P-3	Office des Nations Unies à Genève	Département des affaires humanitaires

# F. Agents des Services généraux en poste à New York placés dans le cadre du redéploiement

Classe	Département d'origine	Département d'accueil
G-6	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'administration et de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines
G-6	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'information
G-6	Département de l'administration et de la gestion	Département de l'administration et de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines
G-5	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'administration et de la gestion/Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité
G-5	Cabinet du Secrétaire général	Département des affaires politiques
G-5	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'administration et de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines
G-4	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques
G-4	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département des affaires politiques
G-4	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'administration et de la gestion/Bureau des services de conférence et services d'appui
G-4	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques
G-4	Département de l'administration et de la gestion	Département de l'administration et de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines
G-4	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques
G-4	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	Département de l'administration et de la gestion/Bureau des services de conférence et services d'appui

#### ANNEXE VII

## Dérogations au gel du recrutement

Le nombre de dérogations indiqué ci-après ne tient pas compte du personnel linguistique recruté pour assumer le service de réunions et de conférences, des lauréats des concours nationaux de recrutement à P-2 et des postes relevant du compte d'appui, auxquels le gel du recrutement ne s'appliquait pas.

#### Ventilation par classe et par sexe

	Н	F	Total
P-2	_	1	1
P-3	2	3	5
P-4	5	3	8
P-5	1	2	3
D-1	2	_	2
D-2	_	2	2
Total	10	11	21

### Ventilation par département

Total	21
Office des Nations Unies à Nairobi/Centre des Nations Unies pour les établissements humains	1
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	1
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	4
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	2
Commission économique pour l'Afrique	1
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	0
Office des Nations Unies à Vienne	1
Communauté économique européenne	0
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	0
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	2
Office des Nations Unies à Genève	0
Département de l'administration et de la gestion/Bureau des services de conférence et services d'appui	2
Département de l'administration et de la gestion	0
Département de l'information	1
Département des services d'appui et de gestion pour le développement	1
Département de la coordination des politiques et du développement durable	2
Département des affaires humanitaires	2
Département des opérations de maintien de la paix	0
Département des affaires politiques	0
Bureau des affaires juridiques	1
Cabinet du Secrétaire général	0

## Ventilation par nationalité

Total	21
Thailande	1
Sierra Leone	1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2
Pakistan	1
France	1
Finlande	1
États-Unis d'Amérique	4
Espagne	1
Érythrée	1
Égypte	1
Croatie	1
Chine	1
Canada	2
Australie	1
Allemagne	1
Algérie	1

ANNEXE VIII

A. Programme de départ anticipé (1995)

## 1. Par classe

Classe	Hommes	Femmes
D-1	7	1
D-2	1	_
P-2	_	2
P-3	2	6
P-4	9	7
P-5	12	5
G-1	_	_
G-2	3	_
G-3	11	1
G-4	9	16
G-5	18	25
G-6	32	40
G-7	17	27
G-8	1	_
S-4	1	-
TC-3	1	_
TC-4	1	_
TC-5	3	1
TC-6	2	-
TC-7	1	_
TC-8	2	_
FS-4	4	_
FS-5	3	_
FS-6	3	_
FS-7	1	_
FSL-3	1	_
NO-B	_	1
Total	145	132

## 2. Par département

Département de l'administration et de la gestion	70
Département des services d'appui et de gestion pour le développement	4
Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques	8
Département des affaires politiques	5
Département de la coordination des politiques et du développement durable	4
Département de l'information	20
Département des opérations de maintien de la paix	21
Commission économique pour l'Afrique	7
Commission économique pour l'Europe	2
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	25
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	20
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	1
Bureau des services de contrôle interne	3
Bureau des affaires juridiques	3
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	6
Programme des Nations Unies pour l'environnement	3
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	1
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	3
Office des Nations Unies à Genève	59
Office des Nations Unies à Vienne	12
Total	277

## 3. Par nationalité

1
3
4
5
1
2
1
1
8
20
2
7
3
1
4
2
4
41
3
33
1
2
2
2
1
1
1
2
9
9
1
1
2
1
1
2

Mexique	2
Maroc	1
Myanmar	2
Nouvelle-Zélande	1
Nigéria	1
Ouganda	3
Pérou	1
Philippines	24
Portugal	1
République arabe syrienne	4
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	14
Sri Lanka	1
Suède	1
Suisse	11
Thaïlande	19
Trinité-et-Tobago	1
Tunisie	1
Uruguay	3
Yougoslavie	1
Zaïre	1
Total	277

## B. Programme de départ anticipé (1996)

## 1. Par classe

Classe	Hommes	Femmes	Statut contractuel
D-1	5		Permanent
P-2		1	п
P-3	1	1	п
P-4	5	4	п
P-5	13	2	п
G-1		1	п
G-2	1		п
G-3	9	1	п
G-4	7	14	п
G-5	10	19	п
G-6	8	23	ıı
G-7	4	6	п
S-4	3		п
S-6	1		ıı
S-7	1		п
TC-5	3		ıı
TC-7	1		п
FS-4	1		п
FS-5	1		п
NO-A	1		п
NO-B	1		п
Total	76	72	

## 2. Par département

Département de l'administration et de la gestion	52
Département des services d'appui et de gestion pour le développement	4
Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques	6
Département des affaires humanitaires	2
Département des affaires politiques	7
Département de la coordination des politiques et du développement durable	3
Département de l'information	20
Département des opérations de maintien de la paix	2
Commission économique pour l'Afrique	4
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	13
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	3
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	1
Bureau des affaires juridiques	3
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	1
Office des Nations Unies à Genève	15
Office des Nations Unies à Vienne	12
Total	148

## 3. Par nationalité

Afghanistan	1
Allemagne	2
Argentine	1
Australie	3
Autriche	6
Barbade	1
Belgique	1
Bolivie	1
Cameroun	1
Canada	2
Chili	11
Colombie	2
Cuba	1
Danemark	1
Égypte	2
Espagne	2
États-Unis d'Amérique	36
Éthiopie	3
Fédération de Russie	1
France	13
Gambie	1
Ghana	1
Guatemala	1
Guyana	2
Haïti	1
Inde	1
Iran (République islamique d')	1
Irlande	2
Islande	1
Italie	2
Jamaïque	3
Japon	1
Liban	1
Maroc	1
Mexique	2
Nicaragua	1

Pérou	1
Philippines	10
Portugal	2
République arabe syrienne	1
République démocratique populaire lao	1
République tchèque	1
République-Unie de Tanzanie	1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5
Saint-Kitts-et-Nevis	1
Sri Lanka	1
Suisse	2
Thaïlande	3
Trinité-et-Tobago	4
Tunisie	1
Uruguay	1
Total	148

### **ANNEXE IX**

# Postes visés dans la résolution 50/214 de l'Assemblée générale : situation au 31 août 1996

# Paragraphe de la section III de la résolution 50/214

19	Chapitre 7B	<ul> <li>1 nouveau poste P-5 — ce poste est vacant</li> <li>1 poste d'agent des services généraux (autres classes) transféré du chapitre 26H — ce poste est pourvu</li> </ul>
25	Chapitre 9	7 postes d'agent des services généraux (2 postes de 1re classe et 5 d'autres classes) maintenus à Genève — tous ces postes sont pourvus, sauf 1 poste d'agent des services généraux de 1re classe
26	Chapitre 10A	1 nouveau poste P-4 — ce poste est pourvu
27		1 poste D-2 maintenu à titre temporaire pour les activités des sociétés transnationales — ce poste est vacant depuis avril 1996
28	Chapitre 11	1 poste P-5 (expert en énergie) dont la suppression avait été reportée en attendant l'adoption d'une décision par l'Assemblée générale — ce poste est vacant
30	Chapitre 13	2 nouveaux postes P-3 (sous-programmes 2 et 3) — ces deux postes sont vacants
33	Chapitre 14	2 nouveaux postes P-3 — ces deux postes sont vacants
34	Chapitre 18	1 poste P-4 (développement social) — ce poste est vacant
54	Chapitre 26	<ul> <li>2 postes P-2 de coordonnateur des cours de langues maintenus au Service de la formation du Bureau de la gestion des ressources humaines — ces deux postes sont pourvus</li> <li>2 postes de professeur de langues maintenus au Service de la formation du Bureau de la gestion des ressources humaines — ces deux postes sont pourvus</li> </ul>
60		58 postes relevant du chapitre 26H (dont 10 inscrits au budget ordinaire et 48 financés au moyen de fonds extrabudgétaires) dont la suppression avait été approuvée — ces postes ont été supprimés au 1er janvier 1996 1 poste d'agent des services généraux (autres classes) transféré au chapitre 7B — ce poste est pourvu
64	Chapitre 27	Postes du secrétariat du Corps commun d'inspection — à la fin de décembre, seul un poste P-3 était vacant et il a été pourvu en janvier 1996. Deux postes d'agent des services généraux étaient vacants au 31 août 1996 (un poste d'agent de 1re classe depuis mai 1996 et un autre poste depuis juillet 1996)

# 67 et 68 Chapitre 29 Postes permanents

- 1 D-1 (investigations) transféré à l'intérieur du Bureau des services de contrôle interne ce poste est pourvu
- 1 nouveau poste P-5 (investigations) ce poste est vacant
- 1 nouveau poste P-5 (évaluation) ce poste est pourvu
- 1 nouveau poste P-4 (investigations) ce poste est pourvu
- 2 nouveaux postes P-4 (contrôle et inspection) ces deux postes sont vacants

## Postes temporaires

- 1 nouveau poste D-1 (audit et conseil de gestion) ce poste est pourvu
- 2 nouveaux postes P-5 (audit et conseil de gestion) ces deux postes sont vacants
- 1 nouveau poste P-4 (investigations) ce poste est vacant
- 2 nouveaux postes P-3 (investigations) ces deux postes sont vacants
- 1 nouveau poste d'agent des services généraux (1re classe) (Cabinet du Secrétaire général adjoint) ce poste est vacant

ANNEXE X

Mandats non financés pour 1996

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Engagements autorisés à ce jour	Contributions du personnel à ce jour	Montant total autorisé à ce jour
Paix et sécurité : paragraphe 11 de l'annexe I de la résolution A/41/213	•		•
Mission civile internationale en Haïti (MICIVIH)			
Jusqu'au 31 août 1996	1 800,0 1 606,2	200,0 161,1	2 000,0 1 767,3
Du 1er septembre au 31 décembre	2 270,8	240,8	2 511,6°
Mission de vérification des Nations Unies pour les droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA)			
Jusqu'au 31 décembre 1996	20 967,3	1 737,5	22 704,8
Présence politique en El Salvador	1 000,0	135,9	1 135,9
Commission internationale d'enquête au Rwanda	931,8	67,0	998,8
Total partiel	28 576,1	2 542,3	31 118,4
Fonds de réserve			
Service de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	5 517,0		5 517,0
Total	34 093,1	2 542,3	36 635,4ª

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Au moment de l'établissement du présent document, le mandat de la MICIVIH devait venir à expiration le 31 août 1996. Par sa résolution 50/86 C du 29 août 1996, l'Assemblée générale l'a prorogé jusqu'au 31 décembre 1996. La totalité du montant autorisé sera donc utilisée, et il faudra un montant supplémentaire de 2,5 millions de dollars.

\_\_\_\_